

Une remarque générale nous le fera admettre. Un retour sur nous-même nous édifiera. Lequel a plus de prise et d'influence sur nous, d'un sermon même très pratique, très adapté à notre sens, très chaleureux mais forcément général, un peu dans le vague, et d'ailleurs adressé à une foule très diverse ; ou du bon conseil intime, personnel, directement appliqué à notre âme, que nous recevons d'un ami ou de notre confesseur ?

C'est, n'est-il pas vrai, la parole amie, discrète, particulière.

Les autres sont comme nous, et souvent l'influence d'un ami, d'un collègue, d'un compagnon de travail les décidera, quand les appels, les objurgations d'un prédicateur les avaient à peine ébranlés. Que de fois, dans une mission, dans une retraite, la simple demande d'un intime a obtenu une confession et peut-être une conversion que les sermons les plus pressants n'auraient pu arracher !

Pourquoi ne ferions-nous pas profiter ce Tiers-Ordre, que nous aimons, de l'efficacité de nos démarches personnelles ?

En second lieu, inspirons-nous d'un exemple évangélique. Jean-Baptiste désigne Jésus à ses propres disciples ; deux de ceux-ci suivent l'Agneau de Dieu : c'étaient Jean et André. André rencontre son frère Simon, qui fut appelé Pierre et il l'amena à Jésus. Le lendemain Jésus appelle Philippe, ami de Pierre et d'André. A son tour Philippe entraîne son ami Nathanaël, Jean, frère de Jacques, Simon et Jude leurs cousins. La bonne nouvelle se transmet dans le cercle restreint de l'apostolat individuel avant de se répandre sur le monde ; c'est normal. Entre voisins, entre amis, entre compagnons de bureau, de magasin, d'atelier, on a mille pensées communes, mille liens de sympathie qui facilitent l'échange des convictions et dont saura profiter un tertiaire qui aime son Ordre et le salut du prochain.

S'il faut en croire une parole autorisée, (1) c'est ainsi qu'il en fut à l'origine : les premiers apôtres du Tiers-Ordre furent les tertiaires.

« En fait, comme dans la pensée de son fondateur, le Tiers-Ordre formait un Ordre complet et autonome, indépendant du Premier, et directement gouverné par l'Eglise. On dirait même à prendre à la

---

(1) Congrès Régional de Paray-le-Monial, 1909.